

SAINT JULIEN DE CIVRY

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 25 NOVEMBRE 2022 A 20H30

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30 sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire.

Présents : Valérie AUPECLE - Serge BERTILLOT – Armand BRIGAUD – Delphine DUCERF - Jean-Marc DURY - Didier FENEON - Patrice MAILY - Magali MATHIEU - Valérie PILLOUX - Didier ROUX – Joëlle SAMPAIX

Procurations :

Absents :

Secrétaire de séance : Magali Mathieu

Date de convocation : Mardi 22 novembre 2022

Date affichage : Mardi 22 novembre 2022

Monsieur le Maire demande si les conseillers municipaux ont pris connaissance du Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 21 octobre 2022, pas de remarque.

Adopté à l'unanimité.

- Intervention à 20h30 de Marie-Claude CHUARD, Anne-Marie BABIN, Elisabeth BALIGAND pour présenter le projet de mettre en place une réunion mensuelle des anciens (jeux, mémoire...) et remercier la municipalité de prêter la salle de réunion chaque 2^{ème} jeudi du mois (point 12).

Délibérations :

1/ Chèque à encaisser : remboursement sinistre :

Le Maire explique qu'il a reçu le 25 octobre un chèque 20 046.22 € dans le cadre du sinistre sécheresse 2018 sur le bâtiment périscolaire. Il restera à percevoir 4 451 € sur une indemnité globale attribuée de 51 981 €

11 voix pour

2/ Numéros d'une habitation et d'une exploitation agricole :

Le maire rappelle qu'il appartient au conseil municipal de valider, par délibération, la numérotation des habitations :

Route du Bois de Sarre : no 850

Route du Bois de Laye : no 1420

11 voix pour

3/ Nomination Agent Recenseur et création de l'emploi :

Le Maire, expose au Conseil municipal que le recensement de la population se fera du jeudi 19 janvier 2023 au samedi 18 février 2023 et qu'il faut procéder à la nomination d'un agent recenseur pour la période du 5 janvier 2023 au 18 février 2023 (formation comprise). Aurélie FENEON épouse DUSSABLY a accepté ce poste et elle est retenue. L'emploi d'agent recenseur est créé.

11 voix pour

4/ Demande de subventions pour le patrimoine culturel :

Le Maire, Didier ROUX, explique que depuis de nombreuses années, rien n'a été fait au niveau du patrimoine culturel (église, chapelle et cimetière).

Il y a quelques mois, une commission patrimoine a été créée avec pour objectif de conserver, documenter et mettre en valeur son patrimoine architectural : chapelle du Petit Bois, Eglise et Cimetière. Le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le soutien financier par des demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département, de la Région, de la Communauté de Communes, de la fondation du patrimoine.

Le plan de financement est présenté au conseil municipal.

11 Voix pour

Divers :

1/ Point sur le paiement des loyers à mi-novembre :

L'état de paiement des loyers des locataires de la commune est présenté au conseil municipal.

2/ Fonds de concours de la micro-crèche :

Depuis 2010, la commune versait un fonds de concours à la communauté de communes pour apporter sa contribution financière aux dépenses d'entretien de la micro crèche.

Avec la fusion des communautés de communes et la création de la Communauté de Communes Le Grand Charolais, trois autres structures d'accueil de jeunes enfants ont vu le jour : Palinges, Saint Bonnet de Joux, Charolles. Ces nouvelles structures étant sous la tutelle exclusive de la CCLGC, dans un souci d'harmonisation, il a été décidé de mettre fin à ce versement pour la commune de Saint Julien.

3/ Logement de la mairie :

Les différents plans pour réhabiliter le logement ont été présentés au conseil municipal d'octobre et transmis à tous les conseillers pour un retour à cette séance : Choix du plan n°3

4/ Réflexion projet 2023 :

En vue de la préparation du budget, le conseil municipal réfléchit aux investissements à venir :

- Voirie Charnay et Vaux
- Aménagement accès à la véranda du restaurant de Thomas

5/ Chapelle du Petit Bois : Drainage

Si un drainage extérieur est nécessaire, il pourra être fait par Florent, l'agent communal.

6/ Décoration du bourg pour les fêtes de fin d'année :

La date des décorations de fin d'année a été fixée au samedi 03 décembre à 9h00.

De nouvelles guirlandes ont été commandées pour un montant de 825 € HT et ont été réceptionnées le 21 novembre.

La commande de sapins est la même que l'année dernière pour un montant de 514 € (+ 13 %) et Didier FENEON ira les chercher.

7/ Vœux du Maire :

Monsieur le Maire propose le samedi 7 janvier à 20h00. La liste des nouveaux habitants est présentée aux conseillers. Le conseil réfléchit à une présentation ludique qui pourrait être faite à cette occasion, concernant ce qui doit être mis ou non dans les poubelles d'emballage.

8/ Cadeaux des 4 bébés 2022 :

Un cadeau sera offert à chaque bébé né cette année pour 30 euros / naissance.

9/ Point sur le logiciel de gestion du cimetière :

Jeudi 24 novembre Catherine Perche, Jean-Marie Jobard et Valérie Pilloux ont suivi une formation avec Betty Vigoureux (Communauté de Communes) pour la gestion et l'informatisation des concessions dans le cimetière.

10/ Concession à reprendre dans le cimetière :

Jeudi 10 novembre, la commission cimetière et Florent ont noté les tombes en état d'abandon. Un procès-verbal sera dressé et affiché pendant 1 an à la grille d'affichage du cimetière.

11/ Règlement du cimetière :

Monsieur le Maire évoque le cas des reprises de concessions familiales par des habitants de la commune. La commission se réunira à ce sujet.

12/ Club des jeunes et moins jeunes :

Une première réunion est prévue le jeudi 8 décembre à la salle de la mairie de 14h à 17h afin de convenir de diverses activités qui pourraient être mises en place. Les réunions seraient chaque 2ème jeudi du mois.

13/ Remplacement à l'Agence Postale Communale :

Le PIMM'S remplacera Valérie GONDARD du 13 février au 18 février 2023 pour un coût de 553 € (½ journée de formation + 6 demi-journées de remplacement).

14/ Sinistre Chauffe-eau logement du boulanger :

Le Maire rappelle les problèmes successifs sur le chauffe-eau depuis 2019 et ses courriers de demande de prise en charge envoyés aux différents acteurs (architecte, bureau d'étude, installateur, fabricant).

La société CONECT est pour le moment la seule à avoir répondu favorablement et vient de verser 1 500 € pour une prise en charge partielle du préjudice.

15/ Demande de la salle paroissiale pour des répétitions :

Le conseil donne son accord pour une journée prise en charge par la municipalité sur son quota de 5 journées.

16/ Location de parcelles de la commune :

Jean-François GAUTHERON loue à la commune des parcelles d'une superficie totale de 3 ha 70 a 78 ca. Il souhaite savoir, au cas où il vendrait son exploitation agricole à une personne extérieure à la commune, si la commune serait d'accord pour louer les parcelles communales à ce repreneur.

17/ Commission : plantations des arbres :

Un mot a été distribué dans les boîtes aux lettres de Chevagny pour planter 2 arbres vers la mare en face Jeanne TREMAUD et une haie bocagère sur le terrain communal jouxtant la mare.

Les habitants du hameau sont invités à la plantation et à s'inscrire pour l'arrosage en cas de sécheresse.

18/ Compte rendu sur le tri des déchets ménagers :

Patrice Maily s'est rendu à une réunion le mercredi 16 novembre à Saint Yan et Catherine Perche a participé à une réunion le 24 novembre à Paray le Monial. Les deux réunions étaient organisées par la Communauté de Communes. Un mémento est présenté au conseil. Il sera inséré dans le bulletin municipal.

Questions diverses :

1/ Salle de la mairie :

Il est rappelé que la salle de réunion et les toilettes doivent être laissées propres par les associations qui l'empruntent.

2/ Merci des guides et des scouts d'Europe :

Une carte de remerciement a été adressée à la municipalité pour les avoir accueillis sur la commune fin octobre.

3/ Demande de l'école primaire :

Carole DANJOUX CHEVALIER demande si la commune peut prendre en charge la location de la salle paroissiale le mardi 13 décembre pour un spectacle offert aux enfants par l'amical scolaire. Le conseil donne son accord.

La séance ordinaire du vendredi 25 novembre 2022 est levée à 23h42

Prochaine réunion de Conseil Municipal :
jeudi 15 décembre à 20h30